

Paris, le 24 mars 2009

**MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 8 AVRIL 2009**

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui se tiendra le :

**Mercredi 8 avril 2009 à 10h30
30 Avenue Kléber – 75016 PARIS.**

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 2 mars 2009 et l'avis de convocation au BALO du 23 mars 2009 ainsi que dans le journal d'annonces légales « la Gazette du Palais » du 21 mars 2009.

Les documents prévus par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Les informations relatives à cette assemblée peuvent également être consultées sur le site internet de la Société : www.foncieredesmurs.fr.

Tout actionnaire peut prendre connaissance au siège social de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée, des documents prévus aux articles L. 225-115, R. 225-83 et R. 225-90 du Code de commerce dans les conditions prévues à l'article R. 225-89 du Code de commerce.

A propos de Foncière des Murs

Foncière Des Murs SCA, filiale de Foncière des Régions, est une Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC) spécialisée dans la détention de murs d'exploitation notamment dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, de la santé et des loisirs. La politique d'investissement de la société privilégie les partenariats avec des opérateurs leaders de leur secteur d'activité, en vue d'offrir un rendement récurrent à ses actionnaires.

Contacts: Foncière des Murs
Dominique Ozanne – Directeur Général Adjoint
tél : 01.58.97.54.20 - dominique.ozanne@fdr.fr

Retrouvez ce communiqué sur www.foncieredesmurs.fr